

CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 20 MARS 2024

Tignes, le 15 mars 2024

**CONVOCATION**

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil municipal de la commune de Tignes se réunira en séance ordinaire (Article L.2121-9 du Code général des collectivités territoriales):

**Le 20 mars 2024 à 18 heures 00**  
**Salle du Conseil municipal en Mairie**

Pour vous permettre d'appréhender les divers points inscrits sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil municipal. À cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

**Le Maire**  
**Serge REVIAL**



## ORDRE DU JOUR

### **A. Compte - rendu d'activités**

### **B. Compte-rendu au Conseil municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales**

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 2 février 2024.

### **C. Information(s) diverse(s)**

#### **Finances - administration générale - vie économique**

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 06 février 2024
- 2 Tableau des effectifs - emplois non permanents n°1
- 3 Modification du tableau des effectifs n°1 - Création de poste permanent
- 4 Versement de l'allocation de vétérance des Sapeurs-pompiers volontaires
- 5 Adoption d'un protocole d'accord transactionnel suite au licenciement d'un agent contractuel communal
- 6 Dates des ouvertures et fermetures des remontées mécaniques - Automne 2024, Hiver 2024/2025 et Printemps 2025
- 7 Révision des tarifs remontées mécaniques Eté 2024, Automne 2024 et Hiver 2024-2025

#### **Travaux - aménagement du territoire - stratégie foncière**

- 8 Convention d'aménagement avec la SAS TIGNES LODGES B dans le cadre de la construction d'un hôtel de tourisme classé 3 étoiles minimum, après démolition de l'établissement "Lo Terrachu" hormis la terrasse côté Lac, sis 579 avenue du Lac, lieu-dit "Le Bec Rouge"
- 9 Convention d'aménagement avec la SAS ERIM dans le cadre de la transformation d'un ancien bâtiment agricole en habitat touristique
- 10 Convention d'aménagement avec Messieurs Alexandre MARRO et Sébastien MARRO, dans le cadre de la construction de deux chalets-hôtels comprenant 4 appartements chacun, sis Chemin des Boisses, lieu-dit "Les Boisses"
- 11 Avenant n°1 à la convention d'aménagement souscrite le 20 juillet 2023 avec la SAS LES MONTILLES dans le cadre du permis de construire modificatif n°073 296 23

M0001 M01, concernant la modification des aménagements intérieurs, des typologies de logements et des façades de la résidence de tourisme LES MONTILLES

12 Échange de terrains pour le maintien d'un cheminement au sein du projet "Cordée Marais" et la réalisation d'un nouveau chemin en remplacement de l'ancien chemin rural des Boisses

13 Fixation du prix de vente des appartements du "Perce Neige" dans le cadre de la refonte de la copropriété et régularisation foncière avec la copropriété voisine

### **Questions diverses**

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : [directiongenerale@tignes.net](mailto:directiongenerale@tignes.net)

POUVOIR

Je soussigné(e) Mme / M. ....

Agissant en qualité de .....

Empêché d'assister au Conseil Municipal qui se tiendra le 20 mars 2024 18 Heures 00

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document

à Mme / M. ....

Fait à Tignes, le .

Signature (1)

(1) Faire précéder la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR »